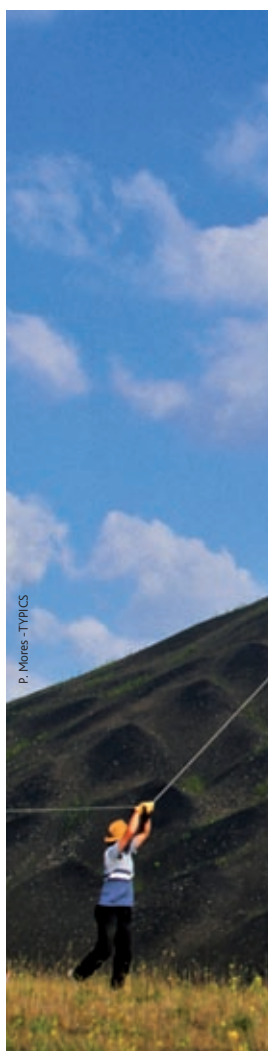
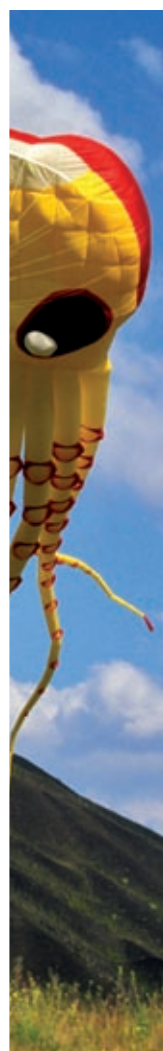
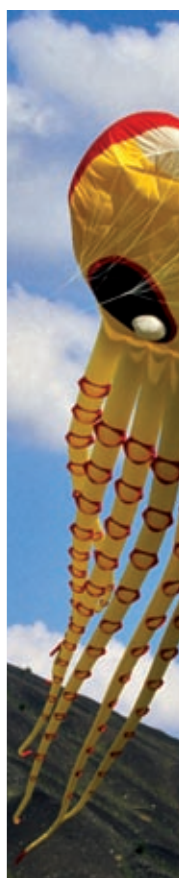
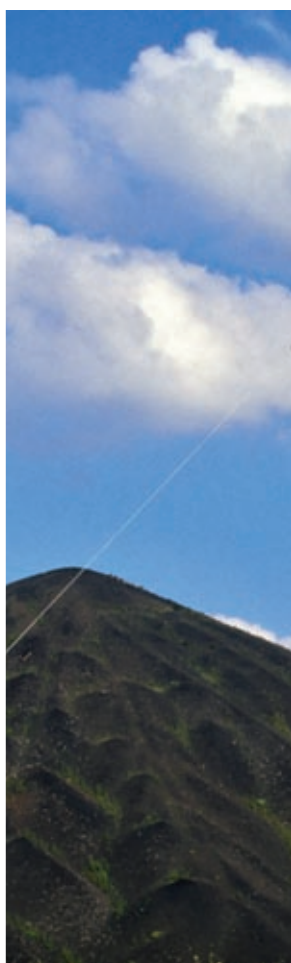


50/51° NORD

BASSIN MINIER, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ



P. Mores - TYPICS



Un tiers de la population du Nord - Pas-de-Calais vit dans le Bassin minier, qui représente 1/10^e du territoire régional.

Ici, le passé industriel et les grands encadrements collectifs mis en place lors de la grande révolution industrielle du 19^e siècle ont profondément façonné la vie et les rapports sociaux de plusieurs centaines de milliers de personnes.

Depuis l'explosion de ce modèle, une partie de la population vit dans des conditions sociales difficiles et présente en moyenne un état de santé dégradé.

La présence de risques environnementaux liés à une activité économique industrielle passée et présente importante peut-elle en partie l'expliquer ?

Peut-on établir un lien entre l'état de santé de la population, l'héritage d'une activité houillère et l'actuelle activité humaine, industrielle et économique du territoire ?

Le lien entre santé et environnement interroge, il est un sujet de préoccupation sociétale. Il fait aussi débat, entre inquiétude collective, mobilisation militante, réserves scientifiques et engagement politique.

Cette question est-elle plus accentuée dans le Bassin minier marqué par une activité industrielle importante depuis un siècle ?

Bassin minier, environnement et santé : si les termes cohabitent, la compréhension de leur interdépendance n'en est encore qu'à ses débuts.

BASSIN MINIER : LES MARQ

AU SOL

L'héritage est d'emblée visible dans le paysage du Bassin minier : 197 terrils - comment ne pas en parler - sont intacts, aménagés ou en cours d'exploitation, tout aussi présents même s'ils sont moins visibles, des chevalements (24 aujourd'hui) et des quartiers d'urbanisme minier, avec 700 corons, cités ou cités-jardins.

Une part importante des logements est ancienne, dont plus de 50% situés dans la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.

Des 130 ans d'exploitation minière, il reste un parc de 67 000 logements gérés par un établissement public, Epinorpa, héritage des différentes compagnies houillères, essentiellement à l'ouest du Bassin minier. Un vaste programme de réhabilitation de 40 000 logements miniers et le raccordement de 12 000 habitations au réseau de collecte des eaux usées sont engagés.

Partout, le confort s'améliore. On ne compte désormais plus que 4% de logements sans confort, ce qui est très proche de la moyenne régionale mais tout de même trois fois plus que la moyenne française.

ENVIRONNEMENT : DES POLLUTIONS LIÉES À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE INTENSE

Des efforts considérables sont réalisés pour apporter des remèdes à la pollution des sols essentiellement concentrée dans des anciens terrains industriels abandonnés : les friches industrielles. Ils contiennent entre autres des métaux lourds, toxiques pour le système neurologique. 166 sites sont répertoriés dans le Bassin minier, soit 13% des sites de France. Parmi ceux-ci, le site de l'usine Metaleurop reste dans toutes les mémoires.

UN TERRITOIRE ENCORE INDUSTRIEL

Des savoir-faire rares accumulés au fil de son histoire et l'existence de relations entre acteurs économiques font que le Bassin minier demeure un territoire où l'industrie compte.

27 sites sont classés potentiellement dangereux, « SEVESO 2 ». 164 établissements classés ICPE¹ pour la protection de l'environnement sont en grande majorité des émetteurs de rejets atmosphériques. Au total, ils rejettent 20 000 tonnes de dioxyde de soufre par an. Les impacts sanitaires sont académiquement connus, surtout pour les phases aiguës. C'est pourquoi les politiques publiques s'emploient à réduire les émissions, mais il n'est aujourd'hui pas possible d'en évaluer les effets sur la population du secteur.

Difficile avec les polluants émis de savoir quelles évolutions ils connaissent dans le milieu naturel, s'ils se recomposent, s'ils évoluent avec le temps. Par ailleurs, les effets des expositions durables à des teneurs faibles sont insuffisamment connus.

¹ Industries Classées pour la Protection de l'Environnement : ce sont des usines, des ateliers, les dépôts, des chantiers susceptibles de présenter des dangers ou des inconvénients pour la commodité, la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture et l'environnement

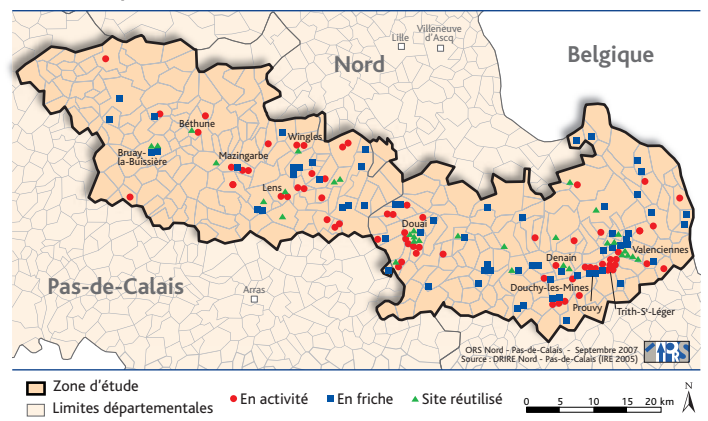
Plus de 2 000 enfants âgés de moins de 7 ans y vivent avec leur famille, exposés aux risques d'intoxications au monoxyde de carbone (un peu plus de 900 intoxications par an, une dizaine de décès), aux moisissures qui sont un marqueur d'habitat indigne, au saturnisme via les peintures au plomb, à l'asthme.

Les acteurs publics, État, Département, Région, intercommunalités et municipalités se mobilisent fortement pour l'amélioration de l'habitat dans le Bassin minier. Il reste encore à faire sur ce plan.

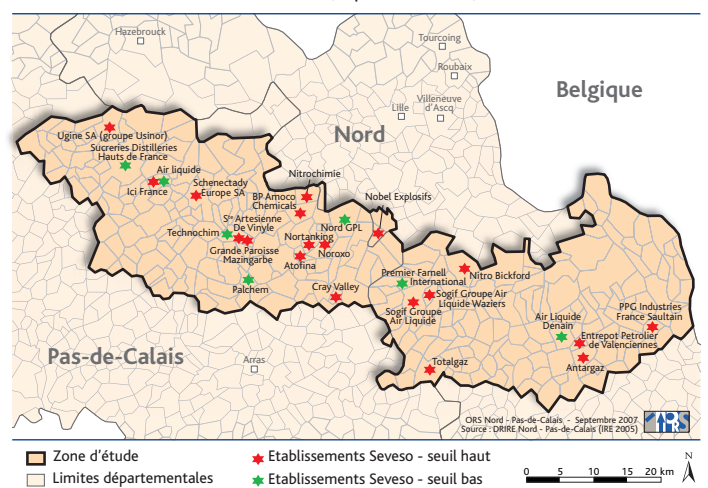
SOUS LE SOL

2,4 milliards de tonnes de houille extraites ont laissé après elles des cavités estimées aujourd'hui à 850 millions de m³. L'écoulement du réseau hydrographique a été fortement modifié et les zones affaissées sont exposées à un risque d'enneigement. Si l'eau n'était plus pompée par les stations de relevage, il y aurait plusieurs milliers d'hectares noyés. Dans les secteurs les plus urbanisés, la qualité de l'eau est menacée par les eaux usées : les réseaux d'assainissement doivent être modernisés.

Les sols pollués - Utilisation des sites (septembre 2007)



Sites classés SEVESO dans le Bassin minier du Nord - Pas-de-Calais (septembre 2007)



UES DES ÉPOPÉES DU PASSÉ

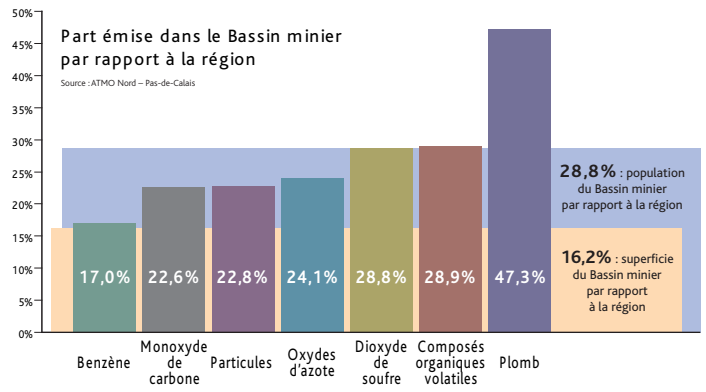
SANTÉ : UN ÉTAT GÉNÉRAL DÉGRADÉ

Les indicateurs de santé des hommes et des femmes du Bassin minier sont très anormalement médiocres. Le constat est connu, la surmortalité dans le Bassin minier par rapport à la moyenne régionale est particulièrement nette pour certaines maladies respiratoires, les maladies de l'appareil circulatoire et la plupart des cancers. La surmortalité des hommes par cancer y est de 74,5% plus élevée que la moyenne française.

Au delà de ces faits observés, plusieurs questions se posent : quel est le rapport entre l'environnement et la santé, entre les indicateurs connus de l'environnement et les indicateurs de l'état de santé ?

Les études réalisées concluent sur des hypothèses prudentes, évoquant l'insuffisance de connaissances, d'indicateurs, de temps ou d'échelle pour établir des liens clairs entre l'exposition humaine aux risques environnementaux et son effet sur la santé.

Émissions de polluants atmosphériques



QUE SAIT- ON ?

Passé et présent minier s'accompagnent presque toujours d'une forte dégradation de l'état de santé de la population. Il semble systématique que les systèmes miniers mettent en place des rapports sociaux hors normes et que l'après-mine génère une déstabilisation sociale qui fait qu'une partie de la population est affectée dans ses rapports sociaux et sa santé.

Établir un lien de cause à effet n'est pourtant pas simple. Car seule une partie de la population est concernée par cet état de santé dégradé, qui se traduit sur un grand nombre de maladies et de causes de décès. Le lien ou la suspicion de lien ne peut donc être établi avec ce qui est connu aujourd'hui.

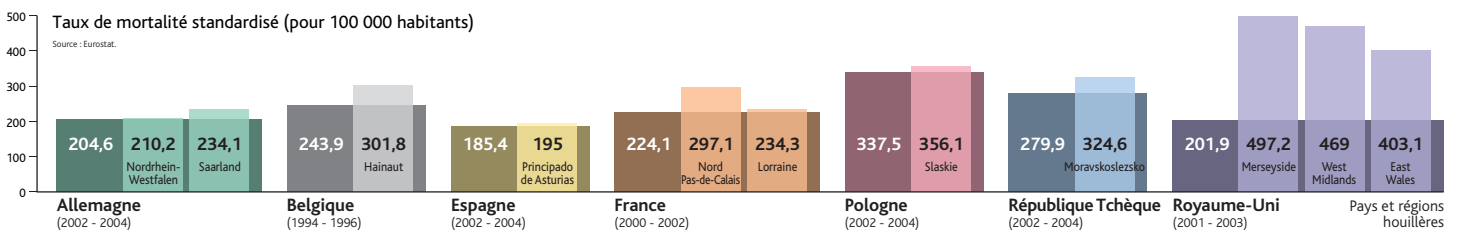
En tant que Bassin minier, le territoire est comparable à d'autres, de même que sa population.

La mortalité dans le Bassin minier du Nord - Pas-de-Calais (France=100) Indice comparatif de mortalité (ICM)

| Communautés d'agglomération | Artois | Douaisis | Hénin-Carvin | Lens-Liévin | Porte du Hainaut | Valenciennes métrop. |
|-----------------------------|--------|----------|--------------|-------------|------------------|----------------------|
| Moins de 65 ans Ho | 155,8 | 144,3 | 156,7 | 167,9 | 160,0 | 150,6 |
| Moins de 65 ans Fe | 138,9 | 138,1 | 137,6 | 143,6 | 148,6 | 138,7 |
| App. Circulatoire Ho | 168,1 | 163,2 | 165,1 | 182,3 | 170,0 | 185,7 |
| App. Circulatoire Fe | 198,3 | 123,3 | 178,7 | 166,0 | 207,2 | 175,0 |
| Tumeurs Ho | 165,5 | 150,7 | 173,5 | 174,5 | 173,4 | 150,2 |
| Tumeurs Fe | 118,1 | 141,5 | 122,8 | 120,3 | 128,4 | 110,0 |

Source : INSERM Cépédic, INSEE. Traitement : ORS

Taux de mortalité dans des Bassins miniers européens



COMMENT AGIR ?

Il a fallu, il faut et il faudra encore de la volonté et du temps pour que les risques santé environnement soient connus et maîtrisés, dans le Bassin minier, comme partout ailleurs. Il en faudra également pour que les politiques et ambitions engagées à l'échelle de l'histoire de ce territoire portent leurs fruits. Mais de toute évidence, la récente mais rapide sensibilisation nationale et internationale aux questions de santé environnement et la prise en compte de ses enjeux dans la réglementation, continueront de renforcer les politiques et actions volontaristes engagées localement dans le Bassin minier.

Le reclassement de sites industriels pollués, l'ambitieuse politique de reconversion de bâtiments en lieux culturels notamment, vont donner au patrimoine de la région une nouvelle image, reflet d'une nouvelle vie, source d'ouverture, d'emploi, d'amélioration des conditions de vie, des conditions sociales et source de fierté.

Poursuivre dans cette direction continuera d'alléger le poids de l'environnement sur la santé des habitants. Et les indicateurs de santé pourraient s'en trouver améliorés si la volonté et les actes se poursuivent.

3 questions à :

Jean-François CARON

Maire de Loos-en-Gohelle

Président du groupe « Les Verts » au Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais

Membre de la commission permanente

Membre de la commission développement économique, emploi et nouvelles technologies

Comment comprendre les difficultés de santé marquées dans le Bassin minier ?

On peut l'expliquer par au moins trois raisons...

La première, c'est l'exposition au risque dans un secteur où l'activité industrielle passée et présente est importante. Les émissions de poussières, de produits, la qualité de l'eau, jusqu'à la contamination de la terre des potagers... Ce qu'on respire, boit, mange et la dangerosité des métiers sont des facteurs objectifs.

Ensuite, il y a une explication culturelle : il était admis que pour avoir le droit de travailler, il fallait y laisser sa santé, voire sa vie : un prix faramineux à payer. Culturellement, la valeur travail domine, là l'acceptation reste vivace, l'abnégation aussi. On a du travail, donc on ne se plaint pas. C'est un facteur qui rend la région attractive pour des entreprises qui ne veulent pas subir de reproches : il y a peu de risque de voir des associations ou des riverains se plaindre.

Enfin, il y a une souffrance sociétale du territoire. La disparition de la mine, de la société encadrée a laissé une grande partie de la population en déshérence. Avant, chacun était pris en charge. L'explosion de ce modèle a laissé chacun livré à lui-même. Il y a des poches de pauvreté, où l'on retrouve des comportements d'alcoolisme, de fuite, d'addiction, un déficit d'éducation... Bref, il y a ici des gens en laisser-aller généralisé, qui ne se prennent pas en charge. Cela a des conséquences sur la famille, avec des parents qui n'existent plus, une hygiène générale et alimentaire catastrophique.

Si on ajoute les effets de la pauvreté, les conditions de logement, de chauffage viennent aggraver la situation.

Bien sûr, toute la population n'est pas concernée, mais une proportion significative des habitants est en souffrance et en mauvaise santé.

Quels sont les besoins immédiats en matière de santé ?

C'est une évidence, c'est une urgence : il nous faut obtenir des moyens de rattrapage en matière de santé. Car s'il nous faut nous prendre en main, nous avons aussi besoin d'aide.

Le fait que la population recourt moins aux soins ne signifie pas qu'elle n'en a pas besoin. Il est inacceptable qu'on applique des ratios face à une telle situation. Ce qu'il faut, c'est une volonté forte et des moyens adaptés : des centres d'alcoologie plus que des scanners, même s'il nous manque aussi des scanners...

Quelles sont, selon vous, les perspectives d'avenir de ce territoire ?

Ma priorité, c'est le renouveau du territoire. Nous sommes dans la situation que vivent ou qu'ont vécue tous les anciens Bassins miniers du monde, ni plus ni moins. Il faut se redonner des perspectives d'avenir, de développement pour que le territoire retrouve une santé économique et sociale. C'est pour cela que je fais de la politique.

Mais il faut viser un développement de qualité, car il n'est pas acceptable de sacrifier sa vie pour travailler. Je crois qu'on peut faire autrement, qu'il vaut mieux une usine qui pollue moins plutôt qu'une usine qui ferme et 1 000 personnes au chômage. Il faut pour cela que les relations entre les élus et les acteurs économiques soient plus ouvertes, trouver des compromis pour aller de l'avant, pour innover. C'est important de viser haut, de donner une dynamique psychologique positive et porteuse. Il faut travailler sur le ressort culturel, et redonner à tous le droit de penser, le droit de rêver.



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ

235, avenue de la Recherche - B.P. 86 • 59373 LOOS CEDEX
Téléphone +33 (0)3 20 15 49 20 • Fax +33 (0)3 20 15 10 46
www.orsnpsc.org